

SECRETARIAT GENERAL DU CONSEIL
DES MINISTRES

DECRET N°78/182 DU 9 MARS 1978 Postant

Nomination de Monsieur GOUEMBE-ABANDZA, Professeur Certifié en Sciences Economiques de 3e échelon en qualité de Directeur de la Législation et du Contrôle des Unités de Production au Secrétariat Général à l'Energie.

Le 2ème Vice-Président du Comité Militaire du Parti,
Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre
du Plan.

(/u l'acte fondamental du 5 Avril 1977;
(/u l'acte n°005/PCT du 19 Mars 1977 portant création du Comité Militaire du Parti et fixant ses attributions;
(/u l'acte n°001/PCT/CMP du 3 Avril 1977 fixant l'organisation et la structuration du Comité Militaire du Parti;
(/u le décret 77/165 du 5 Avril 1977 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
(/u l'ordonnance n°035/77 du 28 Juillet 1977 relative à l'exercice du Pouvoir Réglementaire en République Populaire du Congo;
(/u le décret n° 78/123 du 17 février 1978 portant attributions et organisation du Ministère des Mines & de l'Energie, chargé de la Recherche Scientifique;
(/u la décision du Comité Militaire du Parti dans sa réunion du 20 Novembre 1977;

DECRETE

Article 1er.— Monsieur GOUEMBE-ABANDZA, Professeur Certifié de 3e échelon précédemment Directeur des Etudes et de la Planification au Ministère des Mines et de l'Energie est nommé Directeur de la Législation et du Contrôle des Unités de Production au Secrétariat Général à l'Energie.

Article 2.— Sont abrogées toutes les dispositions antérieures contraires.

Article 3.—Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé sera enregistré, publié au Journal Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où besoin sera.

Par le 2è Vice-Président du Comité Militaire
du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Ministre du Plan.

BRAZZAVILLE, le 9 MARS 1978

Le Ministre des Mines et de l'Energie
chargé de la Recherche Scientifique

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.

Le Ministre du Travail et de la Justice
Garde des Sceaux

RODOLPHE ADABA.

Le Ministre des Finances

A. MOUSSOU-POUATI.

Henri LOPES.